

# COMMUNE DE CHAULNES

*Avec Vous*

BULLETIN  
MUNICIPAL

N°: 96

OCTOBRE 2023



LE MOT DU MAIRE  
LES PERMANENCES  
LES SERVICES MÉDICAUX DE LA COMMUNE  
SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL  
BIEN VIVRE A CHAULNES  
LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS  
INFORMATIONS DIVERSES  
CÔTÉ CUISINE  
LE COIN DES ENFANTS  
UN PEU D'HISTOIRE



L'ÉGLISE SAINT DIDIER MISE  
À L'HONNEUR LORS DES  
JOURNÉES DU PATRIMOINE



DNS. Palais de CHAULNES - L'Église

P. D.

CHAULNES - L'Église P. D.



## Au Panier d'Amandine

Fromagerie  
Fruits et Légumes

☎ 03 22 83 96 39

📱 Suivez-nous sur **Facebook**

📍 16 Rue Jean Catelas  
80320 CHAULNES

CALM

Mr DEVAUX Grégory

2 rue Roger Salengro

80320 CHAULNES

Tel: 06 82 96 17 85

Site web: <https://www.comme-a-la-maison.online/>

✉ calm80320@gmail.com  
📱 Calm Traiteur  
📷 calm80320

Alexandra

Coiffeuse à domicile  
Homme, femme, enfants

Du lundi au samedi  
De 9h00 à 18h30

0778818599

Site: 79987406000012



## NICOLAS BATIMENT

MAÇONNERIE  
PLÂTRERIE  
ISOLATION  
CARRELAGE  
RENOVATION



8 bis rue Jean Jaurès 80320 CHAULNES

☎ 07 78 87 67 20 [cyril80@live.fr](mailto:cyril80@live.fr)



Polissage

Lustrage

Traitement Céramique

06 16 64 56 20

80320 CHAULNES



Ma-Boutique

22-bis rue Odon Dumont  
80320 CHAULNES

Du mardi au samedi  
De 10h à 12h et de 14h à 19h30

Intendance, lingerie, accessoires et plus...

PhotoDirector

## NICOBRİK Maçonnerie



BUTEUX Nicolas

7 Allée creuse - 80 CHAULNES

06 69 64 44 08

PHARMACIE

FLAMENT-VANYSACKER

03 22 85 40 32

[www.pharmacie-chaulnes.com](http://www.pharmacie-chaulnes.com)

MATERIEL MEDICAL

LIVRAISONS A DOMICILE

Accueil, écoute et conseils



16 bis, av. Aristide Briand  
80320 CHAULNES

MORET FREDDY / BRIDOUX JEAN-PHILIPPE



- INSTALLATION
- RÉNOVATION
- DÉPANNAGE



14, RUE DU TOUR DE VILLE  
80320 - CHAULNES



• 06 216 381 61  
• 07 706 169 75



[mb.elec80320@gmail.com](mailto:mb.elec80320@gmail.com)



[www.mb-electricite.com](http://www.mb-electricite.com)

*Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

*nos petits problèmes locaux et quotidiens semblent bien désuets par rapport à l'actualité, qui déroule son lot de guerres, attentats, crimes contre l'humanité, ... et toute la misère qui en découle. Quand tout cela cessera-t-il ? Sommes-nous condamnés à vivre perpétuellement dans la peur, la crainte du lendemain ? Quelle planète voulons-nous pour les générations futures, qui seront, comme nous le sommes déjà, confrontées à des problématiques climatiques et environnementales bien difficiles à gérer ? Ce monde de haine n'est pas le nôtre, ce n'est pas celui que nous souhaitons.*

*Alors, que faire à notre petit niveau ? Condamner certes, se révolter (pacifiquement) contre toutes ces barbaries de où qu'elles viennent, mais surtout et malgré tout continuer à vivre (presque) normalement, tout en faisant preuve de vigilance.*

*Marchés de Noël, Téléthon, fêtes de fin d'année, tous ces événements familiaux, solidaires et festifs censés unir les gens approchent. Pourvu qu'ils trouvent écho auprès des « grands » de ce monde. On peut en douter, mais il n'y aura pas de baguette magique pour résoudre la misère engendrée par la folie des Hommes.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, signes de paix et d'espérance.*



.....  
*Mairie de Chaulnes :*

*7 rue des Lieutenants*

*Terpraut et Grenier*

*80320 CHAULNES*

*Téléphone :*

*03.22.83.80.80*

*Mail :*

*mairie.chaulnes@wanadoo.fr*

*Site internet :*

*www.mairiechaulnes.fr*  
.....

*Conception et réalisation :*

*Mairie de Chaulnes*  
.....

*Prix :*

*Gratuit*  
.....

*Dépôt légal :*

*À parution*

*Thierry Linéatte*

*Maire de Chaulnes*

**VOTRE MAIRIE :**

7, rue des Lieutenants  
Terpraut et Grenier  
80320 CHAULNES

**HORAIRE D'OUVERTURE :**

Lundi / mardi  
Jeudi / vendredi  
8h30 - 12h00  
13h30 - 17h00  
Fermée le mercredi

**NOUS CONTACTER :**

Par téléphone :  
03.22.83.80.80  
Par mail :  
mairie.chaulnes@wanadoo.fr  
Sur internet :  
www.mairiechaulnes.fr  
Rubrique « contact ».

**SUR FACEBOOK :**

« L'avenir de Chaulnes  
Avec Vous »

**POUR RENCONTRER SUR  
RENDEZ-VOUS :****LE MAIRE**

M. Thierry LINÉATTE

**LES ADJOINTS**

M<sup>me</sup> Nadège LATAPIE-  
COPÉ  
Social / CCAS

M. Benoît GANCE  
Bâtiment / Voirie

M<sup>me</sup> Anne LEBRUN MERLIN  
Communication / Envi-  
ronnement / Logement

M. Arnaud NOBLÉCOURT  
Culture et Loisirs

**MISSION LOCALE**

M.E.E.F.

SANTERRE HAUTE SOMME

Horaires des permanences : Mardi : 14h00 - 16h45

Sur rendez-vous auprès de la mission locale de PÉRONNE

**A.C.P.G./C.A.T.M.**

NADÈGE LATAPIE-COPÉ

Renseignements à l'accueil de la mairie de Chaulnes.

06.85.37.41.96

**LA CROIX ROUGE**

UNITÉ LOCALE

DE HAUTE PICARDIE

Permanence au local de la Croix Rouge : 36, avenue Roger Salengro

80320 CHAULNES (à côté du magasin Carrefour)

Le lundi de 14h30 à 15h30 (tous les 15 jours).

**RELAIS PETITE ENFANCE**

SÉVERINE FARENEAU

Permanences rue Poulin

06.07.37.82.25 / 03.22.85.48.06

www.terredepicardie.fr

Permanences téléphoniques le lundi et le vendredi de 13h00 à 14h30.

Permanences physiques les lundi et vendredi (sur rendez-vous).

**PERMANENCE D'AVOCAT**

Un vendredi par mois, de 14h à 16h, en mairie.

Sans rendez-vous (renseignements en mairie).

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

ALAIN SÉGOUFFIN

Cour d'appel, Tribunal d'instance d'Amiens. 06.12.47.97.69

Permanence le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois sur rendez-vous, à prendre en mairie.

**ASSOCIATION SAINT JEAN**

Permanences en mairie.

Horaires de permanences :

Mardi & Vendredi : 09h00 - 10h30 / Jeudi : 15h30 - 17h00

**ACCUEIL DE LOISIRS**

Dossier d'inscription disponible sur le site : www.mairiechaulnes.fr

Rubrique « accueil de loisirs ».

Pour les inscriptions, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de :

LUDOVIC ANTIOCHUS

06.11.57.08.63 / ludovic\_antiochus@orange.fr.

**PAROISSE DE CHAULNES**

1, rue des Lieutenants Terpraut et Grenier 80320 CHAULNES

03.22.85.40.45

Horaires des permanences :

Mercredi & Vendredi : 09h30 - 11h00 / Samedi : 10h30 - 11h30

# MAISON DE SANTÉ

16 ter avenue Aristide Briand

Secrétariat du lundi au vendredi : 08h00/12h00 - 13h30/18h30

## MÉDECINS GÉNÉRALISTES

(Sur rendez-vous)

Dr Mylène FOUET-EMERY

DU de gynécologie et de nutrition

03.22.86.31.01

Dr Antoine HOULLIER

03.22.86.31.02

Dr Chella LEFOLLE

DU de gynécologie et formation

en hypnose et technique EMDR,

maître de stage pour les internes

03.22.86.31.03

Dr Ingrid HUET-RAOUX

DU de gynécologie

03.22.86.31.04

Dr Benoît FAUSTIN

03.22.86.31.01

## INFIRMIERS

CABINET INFIRMIERS

DE CHAULNES

Estelle CAMPA, Agathe BRUYER,

Odile SENECHAL, Quentin

SENECHAL, Mathylde LETURGIE

Permanences : 06h45/07h20

09h45/10h45 - 13h00/13h30

Pour les soins à domicile en se-

maine, dimanche et jours fériés

Sur rendez-vous : 03.22.85.40.06

CABINET INFIRMIERS

HAUTE-PICARDIE

Claire FLAMENT-GALLAIS,

Daniel TAIX. Permanences :

Du lundi au vendredi :

07h00/07h30

09h30/09h50 - 17h30/18h00

Le samedi : 09h30/09h50

Pour les soins à domicile,

sur rendez-vous : 03.22.84.11.54

## OSTÉOPATHE

(Sur rendez-vous)

DANIEL TAIX

07.61.54.53.05 (ou sur Doctolib)

## ASSOCIATION ASALÉE

Corinne FRANCOIS

Infirmière de Santé Publique

Consultation prise en charge

Sur rendez-vous :

06.66.33.89.78

## ORTHOPTISTE

Noémie LASSELIN

06.26.04.24.12 (le lundi am)

## ORTHOPÉDISTES

Dr Maxime MENCIARE

(Membres inférieurs)

De la clinique Pauchet Amiens,

1 jeudi par mois.

03.22.33.73.50

Dr Vittorio FERRARI

(Membres supérieurs)

De la clinique Pauchet Amiens, 1

jeudi par mois.

03.22.33.72.30

## ORL

Marine PERIA

De la clinique Victor Pauchet

(1 à 2 jeudis par mois)

03.22.95.70.70

## ANGIOLOGUE

Dr Marie TOULEC

De la clinique Pauchet Amiens

2 mercredis par mois.

03.22.33.71.40

## GASTRO ENTÉROLOGUE

Dr Marthe CHAVANCE-THELU

De la clinique Pauchet Amiens

Le mardi matin tous les 15 jours

Sur rendez-vous :

03.22.91.57.24

# CHIRURGIENS DENTISTES

40 rue Roger Salengro (sur rendez-vous)

DR HERVÉ DELLACHERIE

03.22.85.44.43

DR CLIO ASTIER

03.22.85.44.43

# MASSEUR KINESITHERAPEUTE

11 rue des Lts Terpraut et Grenier (sur rendez-vous)

VÉRONIQUE LEBRUN-DELAVERNE

Fermé le jeudi et le samedi

03.22.83.94.97

Du lundi au vendredi : 09h00/12h30 - 13h30/18h30

# PHARMACIES

FLAMENT-VANYSACKER +

16 bis avenue Aristide Briand

03.22.85.40.32

En semaine : 09h/12h - 14h/19h. Le samedi : 09h/12h30 - 14h/17h

SAVARY-DEBLOCK +

23 rue Odon Dumont

03.22.85.40.07

En semaine : 09h/12h - 14h/19h. Le samedi : 09h/12h30 - 14h/17h

# AMBULANCES

AMBULANCES DE HAUTE PICARDIE

03.22.85.40.15 ou 06.99.40.40.15

24h/24, 7jours/7

Transports sanitaires assis ou couchés.

# SERVICES MÉDICAUX INTERENTREPRISES

(Médecine du travail)

46 avenue Aristide Briand

03.22.83.97.58

# NATUROPATHE PRATICIENNE EN REFLEXOLOGIE

77, avenue Aristide Briand

AMANDINE MENDY

06.88.60.84.92 - amendy.naturopathe@gmail.com

📷 amandine.et.sa.naturopathie / 📘 Amandine & sa naturopathie

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le 3237 (accessible 24h/24).  
Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde.

## PROCÈS-VERBAL

### Séance du Conseil Municipal du 10 Juillet 2023

**Conseillers Municipaux Titulaires Présents** : M. Thierry Linéatte, Mme Nadège Latapie-Copé, M. Benoit Gance, Mme Anne Lebrun-Merlin, M. Philippe Cheval, M. Régis Lecot, M. Arnaud Noblécourt, Mme Virginie Masson, M. Aires Ferreira, Mme Géraldine Lefèvre, Mme Angéline Darras, Mme Claire Lecot – Robit, M. Thomas Poulet, Mme Emilie Aberbour.

**Conseillers Municipaux titulaires excusés** : M. Claude Merlin avec pouvoir à Mme Anne Lebrun-Merlin, Mme Maryse Hochart avec pouvoir à M. Thierry Linéatte, M. Dominique Capelle avec pouvoir à M. Arnaud Noblécourt, M. Xavier Dubernard avec pouvoir à Mme Nadège Latapie-Copé, Mme Laure Lambert avec pouvoir à M. Benoit Gance.

Le quorum atteint, la séance débute à 18 h 00. Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

#### **I. Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Mme Nadège Latapie Copé est nommée secrétaire de séance.

#### **II. Approbation du procès-verbal du 30 mai 2023**

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire procède donc à l'examen de l'ordre du jour.

#### **III. Convention de financement « Fonds Vert »**

Monsieur le Maire rappelle que le dossier « friche commerciale 11 avenue A. Briand a été présenté à Mme la Sous-Préfète lors d'une réunion au PETR organisée par Philippe Cheval, réunion au cours de laquelle l'état s'engageait pour l'attribution d'une subvention dans le cadre du « CRTE ». Celle-ci a été ensuite redirigée vers le « Fonds Vert », nouveau dispositif mis en place. Il a fallu redéposer un dossier complexe sans certitude d'obtention de cette subvention. Aussi pour obtenir cette aide financière, il est nécessaire de signer une convention de financement avec l'Etat. Monsieur le Maire demande donc l'autorisation au conseil municipal pour signer cette convention financière dans le cadre du «Fonds Vert ».

M. Philippe Cheval : ce CRTE, travaillé ensemble et qui avait reçu un engagement verbal de l'Etat, est une déception car le « Fonds Vert » devait venir en complément et on s'aperçoit en fait que c'est plutôt de la substitution. Les Fonds verts sont des fonds que l'Etat a mis à notre disposition, composés en partie par la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) supprimée par l'Etat pour une certaine catégorie d'entreprises et qui doit nous être compensée par l'Etat !

*Adopté à l'unanimité*

#### **IV. Charte d'engagement « Redynamisation des centres – bourgs » (nouveau dispositif Région)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune de Chaulnes est retenue afin de bénéficier des différents volets d'accompagnement de la politique de « Redynamisation des centres – villes et des centres – bourgs», dans le cadre du nouveau dispositif mis en place par le conseil régional. Les communes qui souscrivent au dispositif régional s'engagent à respecter l'ensemble des principes détaillés dans la charte d'engagement. La commune doit s'engager à maîtriser le développement de l'offre commerciale de périphérie, à porter une stratégie globale de redynamisation, à développer la concertation avec les commerçants, les artisans et les habitants, et avec le soutien de la Région, à porter au sein de l'intercommunalité l'enjeu de la cohérence de l'aménagement commercial entre communes limitrophes. Monsieur le Maire demande donc l'autorisation au conseil municipal, d'adopter cette charte.

*Adopté à l'unanimité*

## V. Subventions : Judo – Club / Croix de Guerre

1. Judo Club : Monsieur le Maire propose, après avoir reçu le dossier de demande de subvention en retard (nouveau bureau), d'allouer une subvention à l'association du Judo Club d'un montant de 700 € pour l'année 2023.  
*Adopté à l'unanimité*
2. Croix de Guerre : Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention à l'association nationale des Croix de Guerre d'un montant de 50 € et non de 30 € initialement prévus.  
*Adopté à l'unanimité*

M. Lecot transmet au conseil municipal les remerciements du Président de l'AAE Chaulnes, prononcés lors de leur assemblée générale, pour la subvention attribuée au football, et aux employés municipaux pour leur aide régulière.

## VI. Renouvellement du contrat ADICO

Monsieur le Maire rappelle que les collectivités locales sont amenées à recourir de façon croissante aux moyens informatiques pour gérer les nombreux services dont elles ont la compétence : état – civil, listes électorales, action sociale, gestion foncière et urbanisme, facturation de taxes et redevances, etc. Simultanément les dispositifs de contrôle liés aux nouvelles technologies se multiplient (vidéosurveillance, applications biométriques, géolocalisation, etc.) et le recours au réseau Internet facilite le développement des télé-services locaux de l'administration électronique à destination des administrés. Ces applications ou fichiers recensent de nombreuses informations sur les personnes administrés de la collectivité ou autres usagers. La loi informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, fixe un cadre à la collecte et au traitement de ces données afin de les protéger, dans la mesure où leur divulgation ou leur mauvaise utilisation est susceptible de porter atteinte aux droits et libertés des personnes, ou à leur vie privée. De plus, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) vient renforcer les dispositions actuelles. Il prévoit, notamment, que toute organisme public a l'obligation de désigner un délégué à la protection des données.

L'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités (ADICO) propose de mutualiser son délégué à la protection des données. Ce délégué a la charge de piloter la mise en conformité face aux différentes dispositions relatives à la protection des données personnelles. Le délégué doit informer et conseiller le responsable des traitements, il doit contrôler le respect du cadre juridique et coopérer avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Le délégué contribue également à une meilleure application du RGPD et réduit ainsi les risques juridiques pesant sur le Maire. Pour s'acquitter de sa tâche, le délégué à la protection des données doit disposer de la liberté d'action et des moyens qui lui permettront de recommander des solutions organisationnelles ou techniques adaptées. Il doit pouvoir exercer pleinement ses missions, en dehors de toute pression, et jouer son rôle auprès du Maire.

L'accompagnement à la protection des données de l'ADICO comprend :

- La désignation d'un délégué à la protection des données qui réalisera ses missions conformément au RGPD pour un montant annuel de 1 161 € HT et pour une durée de 4 ans.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 18 décembre 2018 adoptant la proposition de l'ADICO et l'autorisant à signer ce contrat d'accompagnement à la protection des données personnelles. Ce contrat a été consenti pour une durée de 4 ans, il est arrivé à terme et il est donc nécessaire d'adopter la nouvelle proposition et de signer un nouveau contrat d'accompagnement à la protection des données personnelles avec l'ADICO.

M. Philippe Cheval : il faudra réfléchir également afin d'obtenir une assurance contre les cyber-attaques.

M. Aires Ferreira : Je remarque que dans Chaulnes, des particuliers orientent leur caméra personnelle vers la rue, est-ce légal ?

M. Thierry Linéatte : Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile. Je vous propose de me renseigner sur la législation exacte auprès de la Préfecture et de faire le rappel à la loi adéquat.

*Adopté à l'unanimité*

## **VII. Création d'un emploi permanent / tableau des effectifs**

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Compte – tenu de la réorganisation du poste d'accueil, il convient de créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet. Le Maire propose à l'assemblée :

- La création d'un emploi d'accueil à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 28 heures à compter du 1er octobre 2023.

*Adopté à l'unanimité*

## **VIII. Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale**

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Il rappelle les conditions d'assujettissement et les critères d'appréciation de la vacance. Au vu des logements vacants sur Chaulnes, Monsieur le Maire propose d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

*Adopté à l'unanimité*

## **IX. Rapports annuels : général et EVD Terre de Picardie**

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales et le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement stipulent que le conseil municipal de chaque commune adhérant à un établissement public de coopération intercommunale est destinataire du rapport annuel retraçant l'activité de la Communauté de Communes et du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Monsieur le Maire appuyé par M. Philippe Cheval, Président de « Terre de Picardie » présentent donc ces rapports à l'assemblée :

- Rapport d'activités 2022 Terre de Picardie : Ce document retrace les actions communautaires mises en œuvre durant l'année 2022. Monsieur le Maire présente donc ce rapport : territoire, l'exécutif, le conseil communautaire, les commissions, le Comité Social Territorial Local, les compétences, les ressources humaines, les finances, le budget principal, budget SPAC, budget SPANC, les marchés publics, le développement économique, les déchets, l'assainissement, les bâtiments, la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, les relais petite enfance, la culture, le service numérique, la voirie, la mobilité, PLUI, le plan climat air énergie territorial, l'OPAH, le FISAC, Petites Villes de Demain, l'aide à domicile, la communication, les subventions, les partenaires.
- Rapport annuel 2022 du prix et de la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers : présentation du territoire et du service, les indicateurs techniques, communication et prévention, les indicateurs financiers, faits marquants 2022, projets et perspectives.

Monsieur le Maire remarque qu'encore trop d'administrés ne trient toujours pas leurs déchets ménagers, sans compter les dépôts d'immondices dans la nature ou aux containers à verre.

M. Philippe Cheval : ramasser des déchets dans la nature ou se voir administrer une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros... Voilà désormais la seule alternative qui se présentera aux auteurs de petites ou moyennes pollutions dans l'environnement : jets de canettes, dépôts de sacs-poubelles, dégradation des milieux naturels, etc. Désormais les auteurs de petits ou moyens dépôts sauvages seront contraints de suivre un stage de sensibilisation à l'environnement, sous peine de se voir infliger une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € dans les cas les plus graves.

*Adopté à l'unanimité*

## X. **Projet parc rue de Pertain**

Pour information, le projet évolue, cependant suite aux différents sondages de sol, il s'avère que le WC public, prévu rue de Pertain sur le parc, est trop lourd (15 tonnes). Il nécessiterait donc des fondations profondes, donc coûteuses. Aussi, la commission voirie-bâtiments va devoir réfléchir à d'autres alternatives existantes en termes de WC plus léger ou autre. Ce projet aura certainement un peu de retard, à suivre...

M. Arnaud Noblécourt demande à prendre la parole. Il demande au conseil municipal d'inscrire à un prochain conseil municipal une demande de subvention exceptionnelle pour le club de football qui a accueilli 45 jeunes joueurs allemands quelques jours au stade.

Monsieur le Maire, Président de l'AAE Chaulnes, précise qu'il ne demande rien et qu'à travers la subvention attribuée au Comité de Jumelage, qui a participé financièrement à cette rencontre, le club a indirectement déjà touché une participation de la commune. Claire Lecot précise que le club de football a réalisé une belle année au niveau financier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

## PROCÈS-VERBAL Séance du Conseil Municipal du 18 septembre 2023

**Conseillers Municipaux Titulaires Présents** : M. Thierry Linéatte, Mme Nadège Latapie-Copé, M. Benoit Gance, Mme Anne Lebrun-Merlin, M. Philippe Cheval, M. Régis Lecot, M. Arnaud Noblécourt, M. Dominique Capelle, M. Aïrès Ferreira, Mme Virginie Masson, Mme Claire Lecot – Robit, M. Thomas Poulet, Mme Emilie Aberbour.

**Conseillers Municipaux titulaires excusés** : M. Claude Merlin avec pouvoir à Mme Anne Lebrun-Merlin, M<sup>me</sup> Maryse Hochart avec pouvoir à M. Thierry Linéatte, M<sup>me</sup> Géraldine Lefèvre avec pouvoir à M. Arnaud Noblécourt, M. Xavier Dubernard avec pouvoir à M. Thomas Poulet.

**Conseillères Municipales titulaires absentes** : Mme Laure Lambert, Mme Angéline Darras.

Le quorum atteint, la séance débute à 18 h 00. Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

## I. **Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Mme Anne Lebrun-Merlin est nommée secrétaire de séance.

## II. **Approbation du procès-verbal du 10 juillet 2023**

Le procès – verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire procède donc à l'examen de l'ordre du jour.

### III. Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences

Monsieur le Maire propose, pour pallier au manque d'effectif d'agents techniques, de créer un emploi dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, dans les conditions suivantes :

Contenu du poste : agent technique

Durée du contrat : 6 mois

Durée hebdomadaire de travail : 35 heures

Rémunération : SMIC.

Il demande l'autorisation au conseil municipal pour signer la convention avec le Conseil Départemental et le contrat de travail à durée déterminée avec la personne qui sera recrutée.

Mme Claire Lecot – Robit : ce contrat prendra effet quand ?

M. Thierry Linéatte : si nous arrivons à signer la convention rapidement cela prendra effet début octobre.

M. Thomas Poulet : ce contrat pourrait-il être renouvelé ?

M. Thierry Linéatte : oui, il est renouvelable une fois.

**Adopté à l'unanimité**

### IV. Projet signalétique : validation et appel d'offres

Monsieur le Maire et ses adjoints se sont retrouvés en visio-conférence le 31 juillet 2023, avec Studio Klazo, qui a pour mission l'élaboration d'un schéma directeur pluri-communal de signalisation dans le cadre de la revitalisation des centres – bourgs de Chaulnes et de Rosières, pour valider leur production graphique.

Le conseil municipal valide donc les choix concernant :

- Les couleurs des panneaux (RAL 1014 et 3007) ;
- Les différents pictogrammes des panneaux (commerces, entretien automobile, médiathèque, librairie, école maternelle, Croix Rouge, jardin public, boules lyonnaises, jeu d'arc, recharge électrique, covoiturage, taxi). Le but du jeu étant de faire connaître les commerces aux personnes extérieures à Chaulnes ;

Mme Claire Lecot – Robit fait remarquer qu'il n'y a pas de pictogramme concernant les bureaux de l'Office de la Culture et des Loisirs comme demandé précédemment.

M. Thierry Linéatte demandera à Studio Klazo de le rajouter, mais pas en pictogramme, plutôt sur une latte d'information.

- Les panneaux des entrées de ville (version avec mise à jour des pictogrammes) ; L'objectif fixé pour les entrées de ville est d'accueillir le visiteur avec une offre commerciale attractive qui incite à la découverte.

M. Philippe Cheval : est – ce que la gare sera bien signalée sur ces panneaux ?

M. Thierry Linéatte : normalement oui, nous demanderons confirmation à Studio Klazo.

- Relais information service : quelques adresses étaient à modifier. Une dernière vérification sera faite afin d'éviter les erreurs ;

Les membres du Conseil Municipal souhaitent également que soit revu le panneau situé sur la zone industrielle indiquant les différentes entreprises de celle-ci. En effet, il est actuellement obsolète. Monsieur le Maire demandera donc à Studio Klazo que ce panneau fasse partie de ce projet et de l'appel d'offres.

Mme Claire Lecot – Robit : les panneaux sont fournis posés ?

M. Thierry Linéatte : oui, ce sera à la charge de l'entreprise retenue de poser cette signalétique.

M. Régis Lecot : Ce projet verra le jour quand ?

M. Thierry Linéatte : si tout va bien début 2024.

Monsieur le Maire demande l'autorisation à l'assemblée, pour lancer l'appel d'offres concernant cette signalétique.

**Adopté à l'unanimité**

## V. Etude CEREMA / Secteur Gare - Collège

Le CEREMA nous avait proposé de nous fournir une étude concernant le projet d'aménagement du secteur gare-collège. Monsieur le Maire présente donc au conseil municipal le compte-rendu de cette étude :

- **Présentation du territoire ;**
  - **Synthèse études et stratégies** (SRADDET Hauts de France, Schéma cyclable départemental, SCOT Santerre Haute Somme, Projet de Territoire PETR, PLUI Terre de Picardie, Etude en vue de la revitalisation du centre-bourg de Chaulnes). L'objectif étant de pérenniser et de renforcer les développements de la desserte ferroviaire en lien avec les pôles gares :
    - développer un secteur multifonctionnel (habitat, commerces et services) au travers des documents d'urbanisme,
    - créer une desserte par les modes doux,
    - développer une offre de stationnement automobile et deux roues à proximité de la gare avec un développement de services aux usagers (places de véhicules d'autopartage, borne de recharge électrique...),
- M. Philippe Cheval ne pense pas que les bornes électriques à la gare soient une bonne idée car les personnes qui prennent le train risqueraient de laisser leur véhicule en charge toute la journée.
- développer une offre de service : commerces, réparation vélo, panier fraîcheur,
  - créer une « porte d'entrée » en requalifiant le parvis de la gare,
  - renforcer le lien entre le pôle gare et collège,
  - améliorer l'intermodalité train/vélo,
  - créer un parking mutualisé gare / gymnase / collège,
  - aménagement des trottoirs,
- **Diagnostic pôle gare** (en 2021 : 96 116 voyageurs en gare de Chaulnes) :
    - accès piétons / vélo à la gare : trottoirs en mauvais état et largeur parfois insuffisante pour cheminement PMR, traversée piétonne dangereuse devant la gare, pas d'aménagements cyclables sur une RD avec un important trafic de poids-lourds, longue perspective sur la gare : possibilité de valoriser les accès ;
    - circulation routière : de diverses natures (transit poids lourds et desserte locale sur une chaussée dégradée), zone 30 devant le collège qui ne se prolonge pas devant la gare, croisement difficile des poids lourds dans le virage, double desserte d'autocars pour le collège et la gare, desserte du gymnase et du collège (beaucoup de dépose aux heures d'entrée/sortie) ;
    - approche quartier gare : restaurant en face de la gare (enjeu de conserver des places de stationnement pour accéder au restaurant), zone industrielle derrière la gare, collège, gymnase, ancien carrefour ferroviaire ;
  - **Objectifs et enjeux du pôle gare ;**
  - **Premières esquisses ;**
  - **La dynamique d'acteurs ;**

Cette étude servira de base pour la suite du projet.

M. Régis Lecot : c'est une étude bien faite !

M. Philippe Cheval : effectivement beaucoup de choses ont été pensées.

M. Thierry Linéatte : en effet, cependant ce projet prendra encore du temps à se concrétiser (prochain mandat ?). Il nécessitera d'autres études sectorisées, toujours dépendantes des différents partenaires à impliquer.

## VI. Rapport annuel du SIEP 2022

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales stipule dans ses articles D.2224-1 à D.2224-5, que le conseil municipal de chaque commune adhérant à un établissement public de coopération intercommunale et ayant délégué sa compétence en matière d'eau potable est destinataire du rapport annuel adopté par cet établissement. Il présente donc ce rapport à l'assemblée, en collaboration avec M. Philippe Cheval, président du SIEP.

Rapport annuel 2022 sur le prix et de la qualité du service public de l'eau potable :

- 82 communes adhérentes, 19 925 abonnés pour 42 153 habitants.
- 664 km de réseaux.
- 3 217 115 m<sup>3</sup> pompés, 2 667 305 m<sup>3</sup> consommés, ce qui donne un rendement de 83,96 %.
- 2 722 402 € de dépenses d'investissements.

Partie 1 : Description : Instances / les élus

Partie 2 : Données techniques : cartes des unités de distribution / carte du poids relatif des volumes produits et consommés

Partie 3 : bilan 2022 : consommations / facturations

Partie 4 : qualité de l'eau

Partie 5 : gestion financières : détail du chapitre 70 / encours et durée d'extinction de la dette / mandats et titres émis, travaux réalisés en 2022.

*Adopté à l'unanimité*

## VII. Subvention « Festival Overdrive » pour l'OCLC

L'Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes demande l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour l'organisation du festival Overdrive le 14 octobre 2023. Le plan de financement de ce festival est présenté à l'assemblée.

*Adopté avec 14 voix Pour et 3 abstentions : M. Arnaud Noblécourt, Mme Géraldine Lefèvre et M. Benoît Gance, étant tous trois membres de l'OCLC.*

## VIII. Décision modificative 1

Le Conseil Municipal entérine les virements de crédits budgétaires comme suit afin de régulariser une erreur d'imputation du SGC, des amendes de police en M57 :

Dépense compte : 1335 17 393 €

Recette compte : 1345 17 393 €

*Adopté à l'unanimité*

## IX. Informations diverses

**FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) :** ce mécanisme de péréquation consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et des communes moins favorisées. La commune de Chaulnes était jusqu'alors en positif (exemple 2021 : perçu 12 724 € reversé 2 085 €). En 2023, la commune est en négatif de 2 523 € (perçu – 11 755 € reversé 9 232 €). Les chiffres nécessaires à ce calcul (potentiel financier, potentiel fiscal par habitant, ...) n'ont quasiment pas évolué, néanmoins nous sommes davantage ponctionnés. Les taux d'impôts communaux n'augmentent pas, l'état supprime la taxe d'habitation, une part de la CVAE et nous prélève pour compenser...

**Eglise :** Dans le cadre de l'analyse des offres en cours, plusieurs entreprises de maçonnerie émettaient une réserve quant à la présence potentielle d'amiante dans les briques, malgré les prélèvements analysés en laboratoire. Une analyse complémentaire a été réalisée. Résultat, il n'y a pas d'amiante dans ces briques. La commune est donc dans l'attente du rapport d'analyse des offres.

**Aménagement paysager de l'espace de loisirs de la rue de Pertain :** On pourrait prétendre, pour ce projet, au titre du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors, à une subvention de 80% (plafonnée à 40 000 €), au titre des équipements PMR et de santé. De plus, ce fonds permettant de déposer plusieurs dossiers sur un même axe, la commune pourrait déposer deux dossiers (soit 2 fois 40 000 €). Dossier à suivre.

**La crèche « Les Pipious » :** La crèche est en difficulté financière. Une réunion est donc programmée prochainement avec la crèche, la communauté de communes, la CAF et la PMI.

**Wikipower (achat groupé d'énergie à destination des habitants) :** étant donné la fin du bouclier tarifaire, des augmentations prévues des coûts de l'énergie, les échanges ont été relancés avec cette société, spécialisée dans les groupements de commandes. Une réunion publique est prévue fin octobre en attente des nouvelles mesures qui doivent être prises.

Commission finances : 25 septembre 2023

Commission voirie : 26 septembre 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.



## REMISE DE PRIX « CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023 »

Notre commune organise, depuis plusieurs années déjà, un concours des balcons et jardins fleuris.

Ce concours récompense les habitants qui contribuent chaque année à l'embellissement de notre ville en fleurissant jardins, balcons, fenêtres ou pas de porte. Dans notre commune, le fleurissement des maisons est devenu une tradition forte que la municipalité souhaite préserver, encourager et même dynamiser. Chaque propriétaire d'un jardin ou d'un balcon peut y participer, sous réserve d'être visible de la rue. Et nul besoin en tout cas d'être un jardinier confirmé : quelques semis, graines ou plantes, un minimum d'outils suffisent parfois à créer une explosion de couleurs et de nature !

explosion de couleurs et de nature !

Le jury, constitué des membres de la commission environnement, a sillonné les rues de Chaulnes un soir de juillet, le mardi 04 pour être exacte, avec la grille d'évaluation et les critères de sélection mentionnés dans le règlement du concours que chaque candidat a reçu et qui sont :

- L'harmonie des couleurs,
- L'ampleur du fleurissement,
- L'originalité, la diversité et le choix des plantes,
- L'entretien général,
- Le choix des supports et des contenants.

C'est donc un effort partagé consacré à notre cadre de vie qui a été distingué le mercredi 04 octobre en mairie. Les participants sont au nombre de 16 cette année, les habitués du concours et quelques nouveaux, contre 11 l'année dernière. Tous ont été récompensés avec la remise du diplôme 2023, d'une plante pour agrémenter leurs parterres et du mug aux couleurs de la commune.

Ce concours nous est cher car il met en avant un double mérite, il récompense à la fois le talent des jardiniers et l'engagement des citoyens au service de l'embellissement du cadre de vie commun.

Au-delà du concours, nous avons aussi recensé sur la commune, cette année, une petite centaine d'adresses joliment fleuries.

Chacune de ces personnes a reçu une lettre de félicitations. Peut-être les retrouverons-nous candidat l'an prochain !



Cette sympathique cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.

## RANDO AUTO RETRO



Le samedi 26 août, la 9<sup>ème</sup> rando auto rétro de la Haute Somme a traversé la commune de Chaulnes entre 15 h et 17 h. Il s'agissait d'une randonnée cartographique de navigation ouverte aux véhicules de 1992 et antérieurs et aux véhicules originaux ou de prestige. Au programme 140 kms pour les tourings, 180 kms pour les confirmés et 120 kms pour la catégorie "initiation/découverte". Ce sont 80 voitures qui sont parties de Hem Monacu à 9h30 et qui ont fait une halte sur le parking du centre socio-culturel pour valider leur passage et prendre un rafraîchissement offert par la commune.



## BOURSE AUX PLANTES

Une matinée ensoleillée pour nos exposants de la bourse aux plantes qui s'est déroulée au centre du traditionnel marché du terroir le dimanche 08 octobre.

Un jeu organisé par la mairie et proposé aux enfants par Angéline a contribué à

la bonne ambiance qui régnait sur ce marché. De grands enfants s'y sont même intéressés !! L'entreprise « jardin e(s)t la recette » faisait partie des exposants. Vous pourrez la retrouver désormais

sur le marché du terroir chaque 2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois. Il s'agit d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire avec une filière pour les récoltes et les plantes sauvages du jardin.

Ces ingrédients sont transformés artisanalement en condiments et aides culinaires séchés. Ces recettes sont originales, gourmandes et ultra pratiques pour transformer nos assiettes du quotidien en un clin d'œil ! ([www.lejardinstlarecette.fr](http://www.lejardinstlarecette.fr)).





## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 2023

Les 16 et 17 septembre 2023 a eu lieu la 40ème édition des journées européennes du patrimoine, qui avait pour thème le Patrimoine vivant, mais aussi le Patrimoine du sport.

Chaque année, des visites libres, commentées et guidées, des spectacles ou expositions sont organisés dans les lieux culturels de la Somme à l'occasion de ces journées. Durant un week-end, il était possible de redécouvrir, gratuitement, les monuments emblématiques de notre département : musées, châteaux, églises ou chapelles. Les journées du Patrimoine sont aussi l'occasion de réaliser des activités ludiques en famille comme des ateliers enfants ou des visites en famille.

Journées placées sous le signe de la convivialité et de la découverte de notre beau territoire du Santerre Haute Somme où la mise en valeur des patrimoines s'inscrit



dans la durabilité grâce à la reconnaissance du Pays d'art et d'histoire. ([pah@coeurdeshautsdefrance.fr](mailto:pah@coeurdeshautsdefrance.fr)) C'est ainsi que l'église Saint Didier de la commune est restée ouverte le samedi et le dimanche de 09h à 20h pour permettre les visites libres.

## OCTOBRE ROSE 2023

Octobre Rose, c'est la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à collecter des fonds pour la recherche.

La Ligue poursuit son engagement et son soutien aux

personnes touchées par la maladie mais aussi, à tous ceux qui luttent chaque jour à leur côté.

Actions de collecte, sensibilisation, événements, c'est tout le territoire national qui est habillé de rose tout au long du mois d'octobre pour faire rayonner cette campagne 2023.

Sur la commune les footballeuses U16 de l'AAE CHAULNES ont organisé un concours de pétanque en doublette au boulodrome de CHAULNES le samedi 21 octobre.

Tous les dons seront reversés à l'association Ruban Rose.



### **Mme GANCE, née BORDEREAUX Paulette nous a quittés à l'âge de 101 ans**

Le 15 octobre 2022, le conseil municipal, par délégation, était allé souhaiter un bon anniversaire à Paulette pour ses 100 ans.

C'est en effet, le dimanche 15 octobre 1922 que Paulette est née à CRESPIN dans le Département du Nord.

Nous présentons nos très sincères condoléances à toute la famille et notamment à ses 6 enfants, ses 11 petits-enfants et ses 19 arrière petits-enfants.

## MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANTOINE DE ST EXUPERY

Avenue Aristide Briand 80320 Chaulnes

03.22.84.68.44 / [mediatheque.chaulnes@terredepicardie.fr](mailto:mediatheque.chaulnes@terredepicardie.fr)

Horaires d'ouverture :

Mardi, Jeudi et Vendredi : 14h-17h30 / Mercredi : 09h-12h / 14h-17h30

Samedi : 09h-12h / Dimanche et Lundi : Fermé



### INFORMATIONS



#### « Les matinées en famille » à Rosières :

Dans le cadre du projet REAAP (Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) et du réseau de parentalité, Terre de Picardie organise des ateliers parents/enfants les :  
09 septembre / 07 octobre / 04 novembre / 04 décembre.

Pour plus de renseignements :

<https://terredepicardie.fr/les-matinees-en-familles/>

« **Massages bien-être** » N'hésitez pas à venir vous détendre avec Christine, Praticienne de l'école Azenday - Agréée par la FFMBE (Fédération Française de Massages Bien-être) à la médiathèque de Chaulnes :

Mercredi 18 octobre 2023 à partir de 14h

Samedi 18 novembre à partir de 9h30

Samedi 13 décembre 2023 à partir de 9h30

Samedi 16 décembre à partir de 9h30



Mercredi 15 novembre 2023 à partir de 14h « **Atelier scrapbooking** »

Avec ScrapFashion'C (5€ par personne) à la médiathèque de Chaulnes.

Du 18 au 26 novembre 2023 les médiathèques de Terre de Picardie se mettent à l'heure de la **langue picarde**.

Vendredi 24 novembre 2023 à 18h spectacle en picard :

« **Tiotes Leumières** » par la compagnie du reste ici.

Retrouvez toutes les informations Centaurée, réseau des médiathèques du Santerre Haute Somme via <https://mediatheques-santerrehautesomme.c3rb.org/>

## BIENVENUS CHEZ MARIE & PATRICK

Marie, ancienne commerciale pour une société d'autoroute, et Patrick, militaire à la retraite, seront enchantés de vous accueillir chaleureusement dans leurs chambres d'hôtes.

Nous avons acheté la maison des serres de Chaulnes il y a deux ans et demi maintenant. Après des travaux conséquents et une remise aux normes, nous y avons emménagé en septembre de l'année dernière.

Aujourd'hui terminées, nous vous proposons 3 chambres d'hôtes de différents styles avec chacune leur salle de bain, une salle commune avec coin cuisine, coin informatique, salon et billard. Les petits déjeuners pourront être pris dans la véranda face au jardin arboré et fleuri ou à l'extérieur si le temps le permet.

Votre inscription peut s'effectuer par le biais de : Airbnb

Mail : [marieetpatrick2023@gmail.com](mailto:marieetpatrick2023@gmail.com)

f : Chez Marie et Patrick




Vous êtes en déplacement ?  
 Nous vous accueillons dans nos chambres d'hôtes à 4 kms de la gare TGV Haute Picardie, au centre de l'axe Paris/Lille et à la jonction des autoroutes A1 et A29  
 "Chambres avec Petit Déjeuner"

2 rue de pertain - 80320 CHAULNES  
 06 82 51 85 25 - 06 86 74 43 01  
[marieetpatrick2023@gmail.com](mailto:marieetpatrick2023@gmail.com)

## COLIS DE FIN D'ANNÉE



Cette année la distribution du colis pour nos aînés se fera le vendredi 15 et le samedi 16 décembre.

Travail temporaire | CDD | CDI

Samsic  
 Emploi

**RECRUTE**

Sur  
 CHAULNES



## Nous recherchons :

- \* Agents de conditionnement
- \* Opérateurs de production
- \* Préparateurs de commandes (CACES 1B)
- \* Caristes (CACES 1-3-5)
- \* Techniciens régleurs

Et bien d'autres profils !

Appelez nous au  
**03 22 72 82 04**

## CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Cérémonies qui se dérouleront le samedi 11 novembre 2023.



### PROGRAMME :

- 09h45 :** Accueil à la gare de Chaulnes.  
Dépôt de gerbes. Sonneries par la batterie-fanfare « l'Espérance de Lihons ».
- 10h00 :** Rassemblement à la mairie.  
Cérémonie au Monument aux Morts et place du Souvenir Français.  
Dépôt de gerbes. Sonneries par la Batterie Fanfare de Lihons.  
Cérémonie semblable au groupe scolaire à la mémoire des anciens élèves morts pour la France.
- 10h45 :** Remerciements et vin d'honneur à la Mairie de Chaulnes.



### TÉLÉTHON 2023

Un repas avec animation musicale sera organisé au centre socio-culturel de Chaulnes le samedi 2 décembre, dès 19h00, au profit du Téléthon.

Tarif : 12€, comprenant : un apéritif, le plat (choucroute ou assiette composée) et dessert.  
Vous pouvez réserver en retournant le coupon ci-dessous :

### COUPON DE RESERVATION

#### REPAS avec animation musicale au profit du TELETHON 2023

Samedi 2 décembre 2023 - Centre socio-culturel - 19h00

M<sup>me</sup>, M ..... réserve(nt)

..... choucroute(s)	x 12 € =	..... €
..... assiette(s) anglaise(s)	x 12 € =	..... €
..... choucroute(s) - de 12 ans	x 05 € =	..... €
..... assiette(s) anglaise(s) - de 12 ans	x 05 € =	..... €

#### PAIEMENT À LA RÉSERVATION

**Total =** ..... €

Coupon à retourner en mairie avant le 27 novembre avec le règlement.

Signature :

Sur présentation de cette publicité.



PERMIS B, CONDUITE ACCOMPAGNEE,  
BOITE AUTO, FORMATION B96,  
PERMIS REMORQUE BE

Eco-conduite et prévention  
des risques routiers

Evaluation  
de départ  
offerte !\*

2 agences à votre service  
AMIENS 03 22 478 431  
CHAULNES 03 22 852 778

**COIFF' ET  
VOUS**

COIFFEUSE À DOMICILE  
PROTHESISTE CAPILLAIRE

Isabelle Cavel

06.07.72.74.98

**Netto**

LE DISCOUNT IMBATTABLE

Tél . 0322864520



Rejoignez nous  
sur Facebook

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN**

**DEFRUIT DECOR** à votre service depuis 2002



entreprise  
peinture & décoration  
ravalement de façade  
vitrierie  
pose de placoplâtre

16 avenue aristide briand  
80320 chaulnes

**06 82 30 52 10**  
email: jacky.defruit@sfr.fr  
site: www.defruitdecor.fr

L'Atelier de  
Tiff'Anne

Coiffeur - Coloriste

24 Rue Ernest Boitel  
80320 Chaulnes  
03.22.85.41.90  
06.81.76.91.12

**POINT  
ASSUR  
CONSEIL**



**Picardie • Normandie**

**Atelier D Fleurs**

Fleurs & Décoration

Tél : 03 22 85 80 80  
atelier-d-fleurs@orange.fr  
www.atelier-d-fleurs.com




Rue du Bosquet - 80320 CHAULNES

Ets VANDEWALLE



03 22 85 50 81  
06 85 37 30 75  
80320 CHAULNES

**COUVERTURE - ZINGUERIE**  
**NETTOYAGE TOITURE - ANTI-MOUSSE**  
NEUF ET RÉPARATIONS

## ■ CYCLO CLUB CHAULNOIS

### UN ÉTÉ RICHE EN BALADES CYCLO...



Fédération Française de Cyclotourisme



#### LA RANDONNÉE CHAULNOISE, LE 18 JUIN 2023

Une fois encore, nous pouvons être fiers de nous. Comme l'an dernier la météo nous a joué un mauvais tour le matin, mais les 86 participants étaient contents de l'accueil, de nos parcours (4 219 km parcourus) et du moment de convivialité durant le repas.

Si Madame météo le veut, nous ferons mieux l'année prochaine.



#### LE BREVET FÉDÉRAL 100 KM, LE 10 SEPTEMBRE, 38 BREVETS FÉDÉRAUX REMIS



Ce moment de partage entre club a permis d'emmener les 38 participants, dont 3 féminines sur les routes de l'est de notre département, avec deux ravitaillements à Bugny devant les étangs et à Damery près de l'église. Cette fois-ci, deux pauses fraîcheur ont été ajoutées pour faire face à la chaleur accablante.





Le tempo a été donné tout le long du parcours par les licenciés du club de Chaulnes, des serre-files ont régulé l'allure à 20 km/h permettant à tous de repartir avec les brevets homologués par la FFCT.

A l'arrivée un buffet a été servi pour alimenter et rafraîchir les récipiendaires.

Cette organisation a été rendue possible par l'investissement des adhérents et de leurs conjoints. Un grand merci à tous et rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau 100 km et un 150 km.

### CHANTILLY / LE CROTOY, LE 16 SEPTEMBRE

Nous sortons du département pour un départ de Chantilly à 7 h 30, une randonnée de 170 km qui ramène les 4 chaulnois participants sur le port du Crotoy.



Pendant qu'Irénée assure la logistique, quelques adhérents les rejoignent pour partager le pique-nique à Sommereux le midi ou les attendent sur l'esplanade face à la mer.

Une belle sortie pour tous.

### AGENDA

Samedi 2 décembre, la Randonnée au profit du Téléthon

Vous voulez nous rejoindre... .. 06.84.17.28.11

CyCloCément,  
Le Président, *Daniel Remy*

## À vélo tout est plus beau !

## ■ JUDO CLUB CHAULNOIS

Le judo club chaulnois fêtera ses 60 ans durant cette saison. Certains vous diront qu'il est le plus vieux club de la région. Ils ont probablement raison. Je ne vous en parlerai pas car je n'y étais pas. Ce que je peux vous dire, en revanche, c'est que nous sommes une équipe dynamique et motivée.

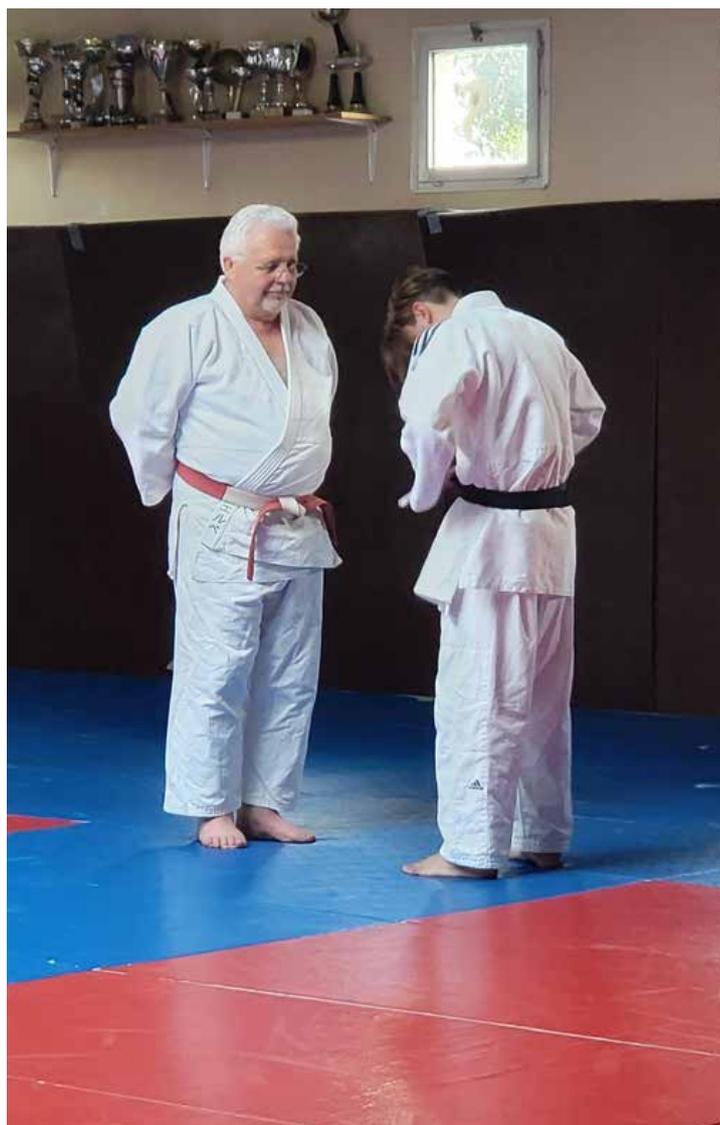


Le judo club chaulnois fait des champions !

D'ailleurs, une des championnes de notre club donne des cours à vos enfants âgés de 4 à 6 ans le samedi de 10h à 12h. L'avez-vous reconnue ? Il s'agit de Marylou Lenglet. Quel palmarès ! Marylou a terminé première en tournoi des 5 continents qui s'est déroulé à Toulouse, dans la catégorie minime. Elle est aussi vice-championne de France en catégorie minime, vice-championne de France en 2<sup>ème</sup> division en catégorie cadet. Marylou a aussi terminé 3<sup>ème</sup> au championnat de France catégorie espoir cadet.

Avec Marylou vos enfants feront de la mobilité. Ils apprendront à respecter une consigne ainsi que leurs camarades. Et toute cela dans la bonne humeur et à travers le jeu. Marylou a appris, évolué, gagné à Chaulnes.

Si vos enfants ont plus de 6 ans, si vous-même, vous souhaitez apprendre le judo, vous passerez dans les mains expertes de Maéva Ragot et Hervé Boidin. Maéva, même si elle n'a pas évolué au judo club chaulnois, a également un beau palmarès. Venez à sa rencontre le vendredi. Pour les enfants de 6 à 9



ans, venez de 18h à 19h. Ce cours sortira votre enfant du cours de babies. Là, il est demandé à votre enfant d'être plus attentif et plus respectueux. C'est un âge où l'attention est plus importante et on se sert de cela pour revoir plus précisément les techniques de judo vues durant les cours babies.

Au-delà de 9 ans, Maéva vous accueille de 19h à 20h. Que vous soyez enfant ou adulte, vous y avez votre place. Les adultes évoluent plus rapidement que les enfants. Venez donc défier vos enfants ! Dans le respect des règles du judo !

Le judo vous apportera force et confiance en vous. Ne pensez pas que le judo est réservé aux enfants. Vous apprendrez l'équilibre, la technique, l'autodéfense. L'essayer, c'est l'adopter !

Je ne vous présente plus le «prof du mardi». Monsieur Boidin apprend le judo à vos enfants de 6 à 9 ans le mardi de 17h30 à 18h30. Au-delà de 9 ans, monsieur Boidin vous accueille à partir de 18h30 le mardi.

Monsieur Boidin est une figure dans le monde du judo. Il est un passionné. Pour lui, le judo est bien plus qu'une ceinture noire. Si vous venez nous voir le mardi, vous verrez qu'il a une ceinture de couleur rouge et blanche. Cela signifie qu'il a un grade bien supérieur au noir. Dans toute la France, un profil comme le sien



## ■ AMICALE DES DONNEURS DE SANG



Les membres de l'amicale des Donneurs de sang de Chaulnes remercient tous les donateurs qui se sont présentés lors des 3 collectes 2023.

Les dates de collectes 2024 ne sont pas encore connues.

Elles vous seront communiquées dès que possible. La Présidente remercie Monsieur Alain Bruyer et Monsieur Capelle Dominique pour l'aide qu'ils apportent à l'installation et au rangement du matériel lors des collectes.

Dans l'attente du plaisir de vous recevoir l'année prochaine, prenez bien soin de vous en cette période hivernale qui approche.

La Présidente  
*Marie-Aimée Beulque.*

se compte sur les doigts de vos 2 mains.

Mais ce statut continue à évoluer. Monsieur Boidin continue les stages de perfectionnement. Il est un atout majeur dans l'apprentissage de vos enfants mais aussi le votre. Nous avons au judo club chaulnois un Monsieur que beaucoup aimeraient approcher. Profitez-en, tous les mardis, il est à votre disposition.

Là, je ne vous ai présenté que les professeurs. Mais les membres du bureau sont également exceptionnels. Notre secrétaire a su prendre en main toute l'organisation du repas de fin de saison.

Le comité est constitué essentiellement de parents. Ils se sont mis à la disposition de la secrétaire pour rendre possible le repas de fin de saison. Chacun a su donner de son temps, a fait jouer ses relations pour que cela soit possible. Ils ont fait ça de façon volontaire et bénévole. L'investissement des personnes au sein du club se fait toute l'année. Toujours dans la bonne humeur.

Venez leur parler. Joignez-vous à nous ! Tentez l'aventure !

*Karine Dormard*

## ■ BABYFOOT SANTERROIS

Renseignements auprès de Michaël Denis, Président, par mail : [babyfootsanterrois@gmail.com](mailto:babyfootsanterrois@gmail.com)

Jour d'ouverture :

Vendredi de 17h45 à 19h45



## ■ MODEL CLUB DU SANTERRE

L'association Model Club du Santerre se situe à Chaulnes dans le Santerre. Présidée par Luc Rigaux, elle propose des activités liées à l'aéromodélisme. Composée de 13 licenciés dont 4 jeunes (moins de 18 ans) elle vous propose de venir découvrir les vols en aéromodélisme (avion ou hélicoptère et drone) les week-ends sur le terrain ou au gymnase en période hivernale. Vous pouvez également apprendre à construire vos propres avions à la salle de construction le mercredi après-midi.

L'aéromodélisme est une activité ludique, enrichissante et passionnante dans une ambiance familiale.



N'hésitez pas à contacter M. Rigaux Luc au 07.52.03.98.82 pour découvrir l'expérience d'un premier vol (avion école avec double commande).

## ■ LES ÉCHOS DE LA LONGUE PAUME

### FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE À MARCHELEPOT LE 14 JUILLET

Journée qui clôture les championnats en 6/6 avec l'attribution des titres dans les 10 catégories jeunes et adultes.

2 titres de champions pour la SLP Chaulnes.

En jeunes, les cadets sont vice-champions.

En seniors, l'équipe de 4<sup>ème</sup> catégorie est championne, l'équipe de 1<sup>ère</sup> catégorie est championne et remporte le bouclier de BRENNUS, trophée remporté 2 années consécutives.



### COUPES DE FRANCE A ROSIÈRES LE 10 SEPTEMBRE

Journée des coupes de France organisée par le club de Rosières a vu 4 équipes chaulnoises qualifiées pour les 4 finales.

2 victoires viennent récompenser cette fin de saison 2023.

### RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS 1/1

3 titres de champions pour les chaulnois et 3 titres de vice-champions à l'issue des 3 journées de championnat.



E. Busa 1<sup>er</sup> du 1/1 en 2<sup>ème</sup> cat



L. Denorme 2<sup>ème</sup> du 1/1 en 3<sup>ème</sup> cat



1/1 4<sup>ème</sup> catégorie  
H. De Matos 1<sup>er</sup>  
M. Henin 2<sup>ème</sup>



R. Viot 2<sup>ème</sup> du 1/1 juniors



K. Ricard 1<sup>er</sup> du 1/1 cadets

## ■ LA S.L.P. CHAULNES BADMINTON

Le club conserve le label éfb 1 étoile.

Label qui récompense les écoles françaises de Badminton réservant un accueil de qualité aux jeunes de 6 à 17 ans dans les créneaux spécifiques par âge et par niveau. L'encadrement des séances est assuré par des éducateurs diplômés.



# Faites du sport, essayez le badminton !

Adultes et lycéens  
les mardis et les vendredis à partir  
de 18h30 au gymnase

Jeudi de 16h45 à 18h pour les  
collegiens (accès direct du collège)  
Jeudi de 18h à 19h pour les  
primaires

materiel sur place

**Essai directement au Gymnase**

S.L.P. CHAULNES  
BADMINTON

MAIL : [s.l.p.chaulnes@wanadoo.fr](mailto:s.l.p.chaulnes@wanadoo.fr)

## ■ CHORALE EN SANTERRE



### CHANTER C'EST BON POUR LE MORAL

Lorsque l'on chante, nos cordes vocales vibrent et cela peut faire **baissier le taux de cortisol**, l'hormone du stress et **sécréter la fameuse hormone du bonheur : l'endorphine**, antidépresseur naturel !

Quoi de plus normal puisque nos **cordes vocales sont des muscles qui sont directement reliés à notre état émotionnel**. Le truc cool c'est que si nous travaillons pour les détendre, cela va directement jouer sur nos émotions et réduire notre stress ! **Plutôt sympa ce petit programme, non ?**

### CELA REDONNE CONFIANCE EN SOI

**Chanter permet déjà de s'exprimer**, d'y mettre des émotions que l'on cache souvent en nous et qui, sur certaines chansons, ressortent plus facilement ; on y colle un souvenir, une image, un sentiment... C'est une véritable thérapie qui nous libère de nos barrières intérieures que nous nous sommes imposées.

**Enfin, pratiquer le chant en groupe, dans une chorale par exemple, permet de développer le sentiment d'appartenance à un groupe et, grâce à ses aptitudes sociales, à améliorer la confiance en soi. Chanter en public est également un très bon exercice de dépassement de soi, de la peur du regard de l'autre, et donc de sa propre confiance !**

### C'EST UN SPORT... EH OUI !

Déjà, on fait travailler tous les petits muscles du visage que l'on utilise lorsque l'on articule. On pourrait même dire que chanter est un anti-âge puisque ces petits exercices maintiennent l'élasticité de sa peau.

**Le chant repose sur la respiration et la posture. On replace aussi les épaules, la nuque, le ventre, le bassin... exercices indispensables avant la répétition.**

**COMME DANS TOUS LES SPORTS, LA RESPIRATION EST IMPORTANTE.** Nathalie, notre cheffe de chœur, s'inspire souvent des techniques de respiration des cours de yoga lors des échauffements. Lorsque l'on chante, nous respirons, cela implique encore une fois un exercice musculaire, mais cela va aussi **oxygéner l'organisme tout entier et relâcher les tensions.**

**La bonne posture « du chanteur » soulage les lombaires.** Mais ce n'est pas tout ! Si vous pensiez que le chant ne pouvait soulager que le dos, vous vous trompiez ! **La vibration du chant à l'intérieur du corps est comme un auto-massage fait directement de l'intérieur, en douceur.**

Chanter permet de développer ou **maintenir sa mémoire, son attention ou même la vitesse de traitement de l'information...** Un très bon moyen pour maintenir le cerveau en activité...

La chorale c'est toutes les semaines (sauf juillet août) le **MARDI** de 19h30 à 21h  
Salle St Didier à Chaulnes... dans une joyeuse ambiance avec Nathalie notre super cheffe de chœur.

**Toutes les personnes intéressées (hommes et femmes) peuvent venir pour un essai une ou deux fois... et n'adhérer qu'ensuite (cotisation minimale de 40€ par an)... Bon accueil assuré.**



Chorale en  
concert à  
CAPPY juin  
2022



## ■ LA BOULE LYONNAISE CHAULNOISE

Voici venu le temps de dresser le bilan de l'année sportive qui vient de s'écouler. Nombreux sont les kilomètres parcourus pour participer aux différents concours amicaux ou compétitions officielles.

Le premier fédéral de l'année s'est déroulé le 7 mai en doublette. Une équipe composée de Thierry Gallais et Gérard Démaret s'est glissée à la deuxième place remportant le titre de vice champion départemental et par la même occasion sa place pour les éliminatoires régionaux à Mazingarbe où ils s'inclinent en 1/2 finale.

Courant mai, plusieurs équipes ont participé aux qualifications pour le régional doublette. En 4<sup>ème</sup> division, Daniel Frambourg et Martine Lebrun sont sous champions départementaux et perdent en barrage à Mazingarbe. L'équipe de 3<sup>ème</sup> division composée de Thierry Gallais, Gérard Démaret et Rodrigue Malanska finissent eux aussi sous champion du département et perdent en 1/2 finale à Mazingarbe.

Le 1er juin a eu lieu sur nos terrains le régional vétérans quadrette. Au total, 16 équipes se sont affrontées. Celle de Chaulnes composée de Gilbert Colin, Thierry et Marie Pierre Gallais, Bernard Hénon et Martine Lebrun a perdu en 1/4 de finale.

Le 29 juillet, nous avons organisé sur nos terrains le challenge Didier Lebrun en triplette où 16 équipes du département et ceux voisins ont participé. C'est une équipe d'Ailly sur Somme qui est ressortie victorieuse.



Tout au long de l'année, le club organise aussi les réunions régionales. En effet, nous sommes au centre des 4 départements du comité directeur et il est donc plus facile pour tous de se rendre chez nous. D'ailleurs la prochaine a lieu en octobre. Nous avons le plaisir de recevoir les membres dirigeants et les joueurs pour l'assemblée générale régionale.

Pour rappel, chaque jeudi après midi, nous occupons les terrains pour s'entraîner. Nous recevons parfois les joueurs des clubs voisins ce qui nous permet de former plusieurs équipes et plusieurs catégories (doublette, triplette et quadrette).



# ■ ÉCOLE DE MUSIQUE DE HAUTE PICARDIE

## ON RECRUTE !

### ► Chorale :

le mercredi de 19h30 à 21h00

### ► Atelier musiques actuelles :

le mercredi de 20h00 à 21h00

### ► Orchestre :

le samedi de 16h30 à 18h00

## AGENDA

### ► 11 novembre :

**Commémorations** au monument aux morts avec les collégiens.

### ► 19 novembre :

**Messe de sainte Cécile** à 11h00 à l'église puis remise des diplômes au centre socio-culturel de Chaulnes à 15h00.

### ► 25 novembre :

**Concert de la chorale** à 19h00 à l'église de Rosières.

### ► 16 décembre :

**Orchestrades** de Noël à Montdidier.

### ► 31 janvier :

Audition des élèves à 18h00 à Lihons.

### ► Du 27/02 au 01/03 :

**Stage annuel**, ouvert à tous, 28 € les 4 jours. Concert de restitution le 1er mars à 18h00 à la salle des fêtes de Proyart.

### ► 7, 8, 9 juin :

**Festilihons**, festival gratuit à Lihons.

### ► 19 juin :

**Audition** de fin d'année à 18h00 à Lihons.

**Tous ces événements sont gratuits.**

## ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?

<http://emhp.fr.gd>

[ecoledemusiquedehautepicardie@laposte.net](mailto:ecoledemusiquedehautepicardie@laposte.net)

Les cours se déroulent :

20 place Henri Sy à Lihons.



*La chorale*



*Nouveauté à l'atelier Jam*



*Rentrée en musique au collège de Chaulnes le mardi 5 juin devant les 6<sup>èmes</sup>.*



**1998 - 2023 :**  
*l'école fête ses 25 ans !*

# OFFICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS DE CHAULNES

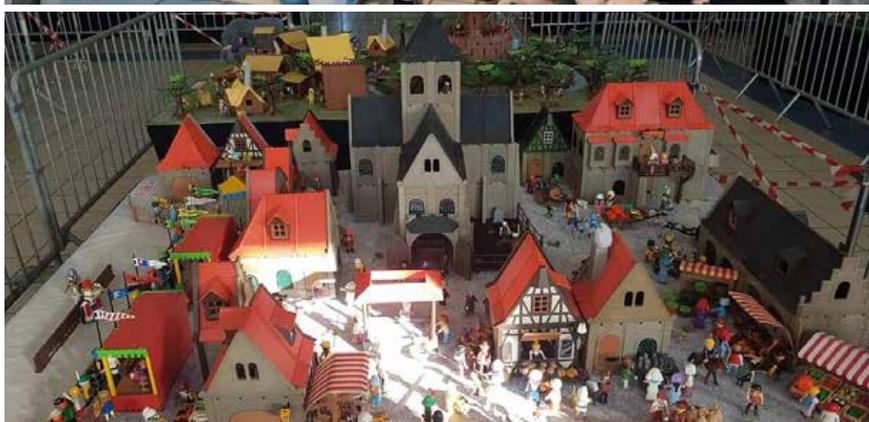
Retrouvez l'OCLC sur facebook. Contactez l'OCLC : 03.22.83.96.88 / oclchaulnes@gmail.com

## LISTE DES MANIFESTATIONS À VENIR :

EXPOSITION LEGO	Samedi 02 et Dimanche 03 mars 2024 au centre socio-culturel
CHAULNES METAL FEST	Samedi 30 et Dimanche 31 mars 2024 au centre socio-culturel
SALON DU BIEN-ÊTRE	Samedi 06 et Dimanche 07 avril 2024 au centre socio-culturel
FESTIVAL DE LA BD	Samedi 13 et Dimanche 14 avril 2024 au centre socio-culturel
FESTIVAL DE THÉÂTRE	Samedi 27 avril 2024 au centre socio-culturel
FUGU CHAULNES	Samedi 18 et Dimanche 19 mai 2024 au centre socio-culturel

## RETROSPECTIVES :

**EXPOSITION PLAYMOBILS** : peu de visiteurs pour cette deuxième année malgré l'impressionnante expo qui relatait l'histoire du monde des dinosaures à l'espace. Cette collection de M. Béthune ne représentait que 1/10<sup>ème</sup> de sa passion. Au cours de ce week-end, une tombola a été organisée, 12 personnes ont été tirées au sort : Alexandre Sandrine, Decannay Cyril, Timéo Lebrun Delattre, Thomas Frédéric, Pocholle David, Nef Joana, Logore Antoine, Gonera Wesley, Grande Pascal, Auriels Pauels et Guillou Lou Anne.



# FESTIVAL OVERDRIVE



**FESTIVAL OVERDRIVE** : ouverture du festival du 14 octobre 2023 par notre gagnant du tremplin **NIN'H**, groupe de Saint Quentin, pour leur première grande scène, puis **49/3**, groupe de Montdidier, avec des reprises de standards rock avec un super jeu de scène de leur chanteur.

Vient ensuite **Didier** qui enchaîne avec des reprises de De Palmas, puis le groupe **Etté** débute son set par *I can't get no satisfaction* en l'honneur du nouvel album des Stones.

Retour aux sources du country rock avec **Creed Vival** qui revisite les tubes de Creedence Clearwater Revival : *Proud Mary, Tonigh, ...*

**Ravens Crew** (rock métal) lauréat du tremplin de rétro c trop entame leur set avec Parasite Enemy.

Le concert se termine par la tête d'affiche **Led Zep 129**, cover band de Led Zeppelin.

Une soirée très réussie qui comble les bénévoles de l'oclc.



# GUIDE DES ASSOCIATIONS CHAULNOISES

## SPORT

### AAE CHAULNES FOOTBALL

Activité : **Football**

Lieu : Stade, rue de Nesle

Président : Thierry Linéatte

Tél : 06 66 65 13 44 (Alexandre Lecot)

### BOULE LYONNAISE CHAULNOISE

Activité : **Jeu de boules**

Lieu : Boulodrome, rue Jean Lebas

Président : Thierry Gallais

Tél : 06 38 86 19 12

Mail : thierry.gallais0804@orange.fr

### CYCLO CLUB CHAULNOIS

Activité : **Cyclotourisme**

Lieu : Chaulnes / Hauts-de-France

Président : Daniel Remy

Tél : 06.84.17.28.11

Mail : cotton.veronique@wanadoo.fr

### JUDO CLUB CHAULNOIS

Activité : **Judo**

Lieu : Dojo, impasse du gymnase

Présidente : Karine Dormard

Tél : 06 14 67 31 48

Mail : lollyes62@gmail.com

### SOCIÉTÉ DE LONGUE PAUME

Activité : **Sport de balle frappée**

Lieu : Terrain avenue Jean Jaurès

Président : Philippe Denorme

Tél : 06 42 37 31 11 (Thomas Lelièvre)

Mail : s.l.p.chaulnes@wanadoo.fr

### CHAULNES BADMINTON

Activité : **Sport de balle frappée**

Lieu : Impasse du gymnase

Président : Philippe Denorme

Tél : 06 42 13 59 29

Mail : s.l.p.chaulnes@wanadoo.fr

### TENNIS CLUB

Activité : **Sport de balle frappée**

Lieu : Terrains extérieurs, rue de la sablonnière, Terrains couverts, rte d'Hallu.

Président : Dimitri Flament

Tél : 06 18 40 02 38

### MARCHE RANDONNÉE CHAULNOISE

Activité : **Randonnée pédestre**

Lieu : Départ de Chaulnes

Président : Jacky Declercq

Tél : 06 66 55 31 00

Mail : marche.rando.chaulnes@gmail.com

### SOCIÉTÉ DE CHASSE

Activité : **Chasse**

Lieu : Chaulnes

Président : Bruno Grognier

Tél : 06 03 42 08 79

## MÉMOIRE, FAMILLE

### LES PIPIOUS

Activité : **Petite enfance**

Lieu : Rue Poulin

Président : Mickaël Delavenne

Tél : 03 22 83 97 74

Mail : crechelespipious@gmail.com

### ACPG / CATM

Activité : **Cérémonies patriotiques, accompagnement**

Lieu : Mairie de Chaulnes

Présidente : Nadège Latapie-Copé

Tél : 03 22 83 80 80

Mail : mairie.chaulnes@wanadoo.fr

### ACPG / CATM CANTON

Activité : **Cérémonies patriotiques, accompagnement**

Lieu : Canton

Président : Robert Darras

Mail : robertdarras@sfr.fr

### FAMILLES RURALES

Activité : **Accueil de loisirs, danse...**

Lieu : École (pour le centre)

Présidente : Séverinne Duquenne

Tél : 06 31 55 94 51

Mail : frchaulnes@gmail.com

### CROIX ROUGE

Activité : **Aide, distribution, etc...**

Lieu : 36, avenue Roger Salengro

Président : Michel Brunoy

Tél : 06 82 75 65 55 (urgence)

### DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE CHAULNES ET SES ENVIRONS

Activité : **Collecte de sang**

Lieu : Salle Saint-Didier, 5, rue Jean Jaurès

Présidente : Marie-Aimée Beulque

Tél : 06 23 04 70 47

Mail : moude407@gmail.com

### LE SOUVENIR FRANÇAIS

Activité : **Relais mémoriel et historique**

Lieu : Terre de Picardie

Président : Marcel Queyrat

Mail : marcel.queyrat@wanadoo.fr

## CULTURE, LOISIRS, MUSIQUE

### BABYFOOT SANTERROIS

Activité : **Football de table**

Lieu : Route d'Hallu, local n°4

Président : Michaël Denis

Mail : babyfootsanterrois@gmail.com

### CHORALE EN SANTERRE

Activité : **Musique et chant**

Lieu : Salle St Didier, 5, rue Jean Jaurès

Présidente : Thérèse Cattani

Tél : 03 22 83 98 90

Mail : cattanitherese@hotmail.fr

### CLUB DE L'AMITIÉ

Activité : **Activités diverses**

Lieu : Salle St Didier, 5, rue Jean Jaurès

Présidente : Marie-Thérèse Denorme

Tél : 03 22 85 44 23

### MODEL CLUB DU SANTERRE

Activité : **Aéromodélisme**

Lieu : Terrain rue du chemin de fer

Président : Luc Rigaux

Tél : 07 52 03 98 82

Mail : modelclubdusanterre80@gmail.com

### DANSES DE SALON

Activité : **Danse**

Lieu : Centre socio-culturel rue Poulin

Président : Claude Merlin

Tél : 07 68 32 12 73

Mail : claude.merlin2@free.fr

### MOTO CLUB DESPERADOS

Activité : **Balades moto**

Lieu : Région

Président : Laurent Jérôme

Tél : 06 07 23 91 76

Mail : lolo3fj@gmail.com

### POKER CLUB CHAULNOIS

Activité : **Jeu de cartes**

Lieu : Salle St Didier, 5, rue Jean Jaurès

Président : Dominique Géraut

Tél : 06 23 83 28 05

Mail : dominiquegeraut@sfr.fr

### ÉCOLE DE MUSIQUE DE HAUTE PICARDIE

Activité : **Musique et chant**

Lieu : Place Henri Sy, 80320 Lihons

Président : Robert Billoré

Tél : 06 17 59 85 88

Mail : ecoledemusiquedehautepicardie@laposte.net

### BATTERIE FANFARE

Activité : **Musique et chant**

Lieu : Chaulnes

Président : Grégory Devaux

Tél : 06 82 96 17 85

Mail : gregory.devaux@laposte.net

### LES TRÉSORS DU SANTERRE

Activité : **Marché**

Lieu : Place de la Mairie de Chaulnes

Président : Joshua Potel

Tél : 06 59 75 45 27

Mail : joshuapotel@orange.fr

### OFFICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

Activité : **Manifestations diverses**

Lieu : 15A, rue de la sablonnière

Président : Arnaud Noblécourt

Tél : 03 22 83 96 88

Mail : oclchaulnes@gmail.com

## JUMELAGE

### COMITÉ DE JUMELAGE

Activité : **Animation et développement des relations entre villes jumelées (Chaulnes et Edemissen en Allemagne)**

Lieu : Chaulnes et Edemissen

Présidente : Marie-Françoise Avez

Tél : 06 86 34 33 51

Mail : benoit.gance@sfr.fr

## OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET REVITALISATION RURALE (OPAH-RR)

De septembre 2020 à septembre 2025, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) est en vigueur sur le territoire et permet aux propriétaires privés de bénéficier d'aides techniques et financières pour la rénovation de leur(s) logement(s).

### Quels sont les travaux éligibles ?

- **Rénovation énergétique** : isolation thermique, menuiseries, chauffage, ventilation, ...
- **Adaptation du logement aux handicaps et à la perte d'autonomie** : accessibilité, salle de bains adaptée, volets roulants motorisés, monte-escalier, ...
- **Remise en état d'un logement** : réhabilitation, tous corps d'état, d'un logement.

### Pour qui ?

- Les propriétaires occupants sous conditions de ressources ;
- Les propriétaires bailleurs qui s'engagent à pratiquer des loyers maîtrisés (dispositif Loc'Avantages).

### Un accompagnement personnalisé gratuit et des subventions pour les travaux :

L'opérateur SOLIHA vous accompagne dans votre projet de travaux et s'assurera de l'éligibilité du projet, vous conseillera et s'occupera du montage administratif, technique et financier de votre demande d'aide. Il se chargera des dossiers de subventions auprès des partenaires (Anah, Région, Département, Communautés de Communes, Caisses de retraite...).

---

### Contacts :

- Téléphone : **0 801 907 594** n° vert gratuit  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (jusqu'à 16h30 le vendredi)
- Mail : [opah80@solihha.fr](mailto:opah80@solihha.fr)

### Des permanences mensuelles :

#### Communauté de Communes de la Haute Somme :

Tous les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois  
De 14h à 16h30  
23 Avenue de l'Europe  
80200 PÉRONNE

#### Communauté de Communes Terre de Picardie :

##### **Mairie de Chaulnes**

MOIS PAIRS  
Tous les 3<sup>èmes</sup> lundis du mois  
De 14h à 16h30

##### **Mairie de Rosières-en-Santerre**

MOIS IMPAIRS  
Tous les 3<sup>èmes</sup> lundis du mois  
De 14h à 16h30



## SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

## SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

### AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE...

Pour toute demande de carte d'identité ou de passeport, gagnez du temps en remplissant la pré-demande en ligne, à l'adresse suivante : <https://ants.gouv.fr/>

Une plateforme vous permettant de prendre un rendez-vous en ligne dans les communes équipées d'un dispositif de recueil (DR), a été mise en place à l'adresse suivante :

<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Voici la liste des 16 communes (sur les 21 communes équipées de DR du département) qui proposent des rendez-vous par l'intermédiaire de cette plateforme :

Amiens, Abbeville, Ailly-sur-Noye, Airaines, Conty, Corbie, Doullens, Flixecourt, Friville-Escarbotin, Gamaches, Ham, Montdidier, Moreuil, Nesle, Oisemont, Péronne, Poix-de-Picardie, Roye, Rue, Saint-Valery-sur-Somme.



## SARCOM 2023

Le Salon de l'Artisanat et du Commerce (SARCOM) se déroulera sur trois jours, les 3, 4 et 5 novembre à Rosières-en-Santerre. Plus de renseignements sur : <http://www.sarcom.fr/>.



**3, 4 & 5  
NOVEMBRE 2023  
À ROSIÈRES**

**NOUS Y SERONS!**

## RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : INFORMATION IMPORTANTE



Terre de Picardie reprend en direct la gestion du réseau d'assainissement collectif et de la station d'épuration de votre commune.

Son règlement de service est consultable sur le site de Terre de Picardie ([www.terredepicardie.fr](http://www.terredepicardie.fr))

### Contacts :

**Service SPAC** : 03.64.63.00.64

**Service astreintes** : 07.86.37.12.35 pour les urgences techniques

**Pour éviter les dysfonctionnements des pompes qui évacuent vos eaux usées vers la station d'épuration, nous vous demandons de ne plus utiliser les lingettes même si elles sont réputées « bio dégradables ».**  
Merci

## ENSEMBLE, PARLONS DE VOS DÉPLACEMENTS !



DU 16 SEPTEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2023

**La communauté de communes Terre de Picardie et la Région Hauts de France mènent une enquête pour mieux connaître les habitudes et les souhaits des habitants du territoire en matière de déplacement.**



**Pour répondre, connectez-vous ici :**



# Cake d'Halloween au potiron et chocolat noir

## INGRÉDIENTS : (pour 6 personnes)

- 6 œufs
- 300 g de potiron
- 300 g de chocolat noir
- 200 g de farine avec poudre levante
- 70 g de beurre
- 7 cl d'huile de tournesol
- 30 cl de sirop d'érable
- une pincée de sel

## PRÉPARATION :

1. Faites cuire le potiron, épluché et coupé en cubes, 20 mn à la vapeur.
2. Préchauffez le four à 180°C. Fouettez les œufs dans une jatte. Versez le sirop d'érable, la farine tamisée, le beurre fondu et l'huile de tournesol. Bien mélanger pour obtenir une texture homogène et sans grumeaux.
3. Versez la moitié de cette pâte dans une seconde jatte. Mixez finement le potiron puis mélanger la purée obtenue avec la pâte de la première jatte.
4. Faites fondre le chocolat au bain marie et le mélanger à la seconde jatte. Versez des couches successives de potiron et de chocolat dans un moule à cake antiadhésif, puis enfournez à mi-hauteur et laissez cuire 50 mn.
5. Sortez du four et laissez refroidir à température ambiante. Démoulez et servez le cake avec une sauce au chocolat.



# MARCHÉ de CHAULNES 2023/2024



Le 2<sup>ème</sup> Dimanche  
de chaque mois  
de 8h30 à 12h30

Produits et Saveurs  
du Terroir



Retrouvez nous sur facebook :  
Marché du terroir "Les trésors du Santerre"

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

12 NOVEMBRE

Produits de la mer (Charlotte LE BELHOMME)

10 DÉCEMBRE

Épices, olives, fruits secs, tapenade  
(Les Produits du Soleil Chez Momo)

14 JANVIER 2024

Les légumes de saison (M. PATTÉ Croix Molineaux)

Relie les points de 1 à 60



Réponse : Citrouille

### Petite charade

Mon premier sert à couper le bois  
 Mon deuxième est dans le gruyère  
 Mon troisième sert à voir  
 Mon tout se mange à Halloween

## HONORE D'ALBERT DE LUYNES 1<sup>ER</sup> DUC DE CHAULNES (Suite)

Vous vous souvenez cher lecteur, que, dans le dernier bulletin municipal, le jeune Louis XIII (il a quinze ans et demi), avait décidé de faire arrêter et juger Concini, le favori de sa mère. Ce « complot » ou disons, ce « coup d'autorité », était fort avancé.

Le futur duc de Chaulnes, Honoré d'Albert de Luynes, avait fort à faire pour rassurer son frère Charles, favori de Louis XIII ; en ces temps anciens la position de favori, fort enviée, n'était pas sans risque et Charles ne brillait pas par son courage.

On avait proposé aux trois frères, Charles, Honoré et Léon d'Albert de Luynes, de procéder eux-mêmes à l'arrestation de Concini mais ils avaient refusé, le premier par couardise, les deux autres par calcul : ils ne voulaient pas que, plus tard, lorsqu'ils auraient accédé aux fonctions qu'ils espéraient, on leur reprochât de s'être livrés à une opération de police qui, de plus, pouvait mal tourner.

Au demeurant, il est exact que les conciliabules des conjurés commençaient à intriguer l'entourage de la reine-mère. Concini, qui se trouvait alors à Caen, fut prévenu et revint précipitamment à Paris. Désormais, il se faisait appeler « maréchal d'Ancre » puisqu'il avait reçu le titre de maréchal et qu'il avait acquis le marquisat d'Ancre. Comme à son habitude, il proféra publiquement insultes et menaces : si cela s'avérait nécessaire, il ferait emprisonner ceux qui complotaient contre lui et limiterait encore plus la liberté du jeune Louis. Celui-ci commença à craindre pour sa vie ; lui disparu, son jeune frère Gaston lui succéderait ce qui prolongerait la régence de sa mère et par conséquent renforcerait le pouvoir de Concini. Il était temps de passer aux actes.

### A PRESENT, JE SUIS ROI.

Le marquis de Vitry ayant accepté de procéder à l'arrestation, demanda à son frère François, seigneur du Hallier, à son beau-frère le baron Persan et à son ami Fouquerolles de l'assister dans cette mission. Ceux-ci demandèrent à être reçus par le roi pour qu'il leur confirmât son ordre. Ils rencontrèrent Louis en présence notamment de Claude

Guichard Déageant, commis aux finances, homme intelligent et discret, ami de Charles d'Albert.

« Mais, Sire, s'il se défend, que veut sa Majesté que je fasse ? » demanda Vitry. Le roi ne répondit pas. Guichard Déageant prit alors la parole : « Le roi entend qu'on le tue. » Le roi resta silencieux. « Sire, dit Vitry en saluant, j'exécuterai vos commandements. »

L'arrestation fut prévue pour le dimanche 23 avril 1617, mais elle ne connut même pas un commencement d'exécution : Concini était arrivé chez la reine plus tard que prévu et était reparti par un escalier non surveillé. L'affaire fut remise au lendemain.

Le lundi 24 avril, la pluie, qui tombait depuis plusieurs jours, cessa. Néanmoins, le ciel restait couvert. C'était un jour d'adjudication des offices de greffiers et il y avait foule dans la cour et sur le pont-levis réservé aux piétons. Cela permit à Vitry de placer ses hommes sans attirer l'attention. De son côté, le roi, comme si de rien n'était, annonça qu'il allait chasser et commanda son carrosse qui fut avancé aux Tuileries avec une escorte de cheveu-légers. Dubuisson, l'adjoint de Charles d'Albert à la volière (Charles avait le titre de Grand Fauconnier), se mit en faction à l'entrée Est du Louvre, face à l'église Saint-Germain l'Auxerrois.



L'attente fut longue. Soudain, Dubuisson fit, avec son chapeau, le signal convenu : le maréchal d'Ancre arrivait, escorté, comme à l'habitude, d'une suite de quatre-vingts gentilshommes et domestiques.

Exécutant les ordres de Vitry, l'officier de garde fit fermer les portes derrière Concini, l'isolant d'une grande partie de sa suite.

Concini, absorbé par une lettre qu'il lisait en marchant, ne s'aperçut de rien et s'engagea dans la cohue du petit pont-levis.

Vitry, parti à sa rencontre suivi de ses compagnons, le croisa sans le voir. Perplexe, il interpella des passants dans la foule : « où est le maréchal ? » : « Le voilà ! », répondit quelqu'un. Vitry se retourna, découvrit Concini derrière lui et le saisit par le bras : « De par le roi, je vous arrête ! ».

Ici, les témoignages divergent. Surpris, le maréchal aurait fait un pas en arrière et se serait

exclamé : « Me ? » (Moi?). Ou aurait-il crié « A Me ! » (A moi !) en portant la main à son épée ? C'est en tous cas cette dernière version qui fut rapportée au roi et qui, de ce fait, devint officielle.

Immédiatement, les hommes de Vitry, qui tenaient leurs pistolets sous leurs manteaux, ouvrirent le feu à bout portant, visant la tête. Atteint de trois balles, Concini s'effondra, tué sur le coup. On peut supposer que Vitry et ses compagnons avaient décidé, bien avant de l'aborder, de l'exécuter afin de supprimer tous risques d'intervention de ses partisans. Effectivement, après un moment de stupeur, ceux-ci se dispersèrent ou furent arrêtés.



Louis XIII, depuis la « chambre dorée » (aujourd'hui salle des sept cheminées) où il attendait en compagnie de Charles de Luynes et de Guichard Déageant, avait entendu les détonations. Quelqu'un survint en criant que le maréchal arrivait en armes avec ses gardes du corps. Louis demanda une carabine que Vitry lui avait offerte, dégaina son épée et pénétra dans la grande salle (aujourd'hui salle Lacaze), bien décidé à « leur passer sur le ventre ». Vous vous souvenez, cher lecteur, qu'il a à peine seize ans. Il faillit se heurter au colonel d'Ornano, chef de la Garde Corse, qui arrivait en courant et qui lui annonça : « Sire, c'est fait ! » Derrière lui, un groupe bruyant de soldats et de gentilshommes accourait dans le grand escalier en criant « Vive le roi ! ». Depuis la cour où se pressait la foule, une clameur monta, reprenant, amplifiant les ovations. Le roi fit ouvrir une fenêtre et se montra : « à présent, je suis roi » dit-il.

## LES HONNEURS... ET LA FORTUNE

Après ce coup de force, vint l'heure de la distribution des gratifications. Charles d'Albert, le favori du roi fut le plus avantage non pour ses compétences mais en raison de l'affection que le roi lui

portait depuis son enfance. D'esprit médiocre, à la fois naïf et vantard, faible, versatile et de plus en plus arrogant, il crut qu'il allait, à son tour, gouverner le royaume. Cumulant titres et biens immobiliers, il devint odieux. Ayant reçu une grande part de la fortune de Concini dont le marquisat d'Ancre, il fit changer le nom de la ville qui prit le nom de son patronyme : Albert. Détesté par les uns, méprisé par tous, il finit par perdre la confiance du roi. Il mourut le 14 décembre 1621 d'une « fièvre pourpre » (rougeole ou scarlatine) à l'âge de 43 ans.

Toute sa famille avait bénéficié de la générosité royale. Honoré, dit Le Cadenet, fut nommé Maître de camp du Régiment de Normandie dès 1617.

En 1619, il reçut le bâton de maréchal et le Collier du Saint-Esprit. Paré de ces titres, il épousa, l'année suivante, la riche héritière, Mademoiselle de Picquigny, c'est-à-dire Claire Charlotte Eugénie d'Ailly et devint de ce fait, comte de Chaulnes. A l'occasion de ce brillant mariage, le roi lui donna un million de livres. Cette fortune lui permit de restaurer le château de Chaulnes qui avait été saccagé par les Espagnols en 1595 et était resté inhabité depuis cette date. Par lettre patente du 14 janvier 1621, le comté de Chaulnes fut érigé en duché. Comme pour son aîné, la rapidité de cette promotion tout comme l'importance de l'enrichissement, suscitèrent jalousie et hostilité. Mais Honoré, plus intelligent et surtout plus volontaire sut conserver la confiance du roi puis obtenir celle de Richelieu lorsque celui-ci devint « principal ministre ».

En 1632, Honoré reçut à Chaulnes Louis XIII et son épouse Anne d'Autriche ; en 1633 il fut nommé gouverneur de Picardie. Richelieu, au cours de ses constants déplacements, séjourna à plusieurs reprises au château.

Et surtout, preuve de sa confiance, Richelieu donna au duc de Chaulnes un important commandement lors de « l'année terrible », « l'année de Corbie », en 1636. Mais ceci est une autre histoire.



*Marcel Queyrat*  
**Président cantonal du Souvenir Français.**

## Bibliographie :

- « **Louis XIII roi cornélien** » de Pierre Chevallier. Ed. Arthème Fayard. 1979.
- « **Louis XIII** » de Jean-Christian Petitfils. Ed. Perrin. 2008.
- « **Corbie 1636** » de Marcel Queyrat. Ed. Les Petits Ruisseaux. 2022.
- « **Gentilhommières en Picardie** » de P. Seydoux. Ed. de La Morande. 2002.



**Entretien automobile**  
**Pneumatique auto/moto**  
 (pose de vos pneus achetés sur internet)  
**Climatisation**  
**Diagnostic**  
 MULTIMARQUES

**49 Rue Odon Dumont 80320 CHAULNES**  
**06 99 16 97 38**



**PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
 SANITAIRE**  
 Dépannage et entretien



06.81.79.43.34  
 corentinlive28@gmail.com

**54 rue odon. Dumont  
 80320 Chaulnes**  
 N° Siret : 82848260400034



**L'immobilière  
 de Haute Picardie**

**Siège social**  
 15, avenue Aristide Briand  
 80320 Chaulnes  
 03.22.84.14.19  
 www.immobiliere-de-haute-picardie.com

**Bureau annexe**  
 8, rue du Niger  
 80170 Rosières en Santerre  
 03.22.87.61.87  
 amepi



**PHARMACIE SAVARY DEBLOCK**  
**23 Rue Odon Dumont 80320 CHAULNES**  
 Matériel Médical - Livraison à domicile  
 Services - Ecoute - Conseils



**21 route d'Hallu  
 80320 CHAULNES**  
 Téléphone : 03 22 85 55 37  
 Mail: wk-info@sfr.fr  
 www.wk-informatique.fr

**Auto-entreprise depuis 2009**

- Réparation d'ordinateurs hors garantie
- Réinstallation du système d'exploitation
- Réglages de programmes et/ou de périphériques
- Assemblage d'équipement sur mesure
- Assistance / autres demandes



Hélène HEURTEAUX **06.29.12.03.67**

*Naturellement Belle*  
 24 bis rue Odon Dumont  
 80320 CHAULNES  
 www.clicrdv.com/Naturellement-Belle

Coiffure Mixte, Esthétique, Solarium

**Jean-marc Coiffure**

**Masculin - junior**

18 Avenue Ariside Briand - 80320 CHAULNES  
**Tél. 03 22 83 97 17**

Siret: 39414784001

**L'INSTITUTION**

RESTAURANT DE CUISINE TRADITIONNELLE

*Emmanuelle & Stéphane*

78 Avenue Aristide Briand - 80320 Chaulnes  
**Port. : 06 10 73 87 03 - Tél. : 03 22 84 94 47**  
 Mail : l'institution@orange.fr

A N I M A T I O N

# Marché de Noël

## MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 10 décembre 2023

Horaires : de 10h à 18h

Lieu : centre socio-culturel, rue Poulin

Tarif : Entrée gratuite

Nombreux exposants.

Présence du Père Noël.

Restauration et buvette sur place.